

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de la municipalité de Dégelis par Lise Ouellet, présidente d'élection, que :

**1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :**

- Poste de MAIRESSE ou MAIRE
- Poste de CONSEILLÈRE ou CONSEILLER #1
- Poste de CONSEILLÈRE ou CONSEILLER #2
- Poste de CONSEILLÈRE ou CONSEILLER #3
- Poste de CONSEILLÈRE ou CONSEILLER #4
- Poste de CONSEILLÈRE ou CONSEILLER #5
- Poste de CONSEILLÈRE ou CONSEILLER #6

**2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection pour recevoir les déclarations de candidature, aux jours et aux heures suivants :**

**Du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021 :**

- Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 16h45.
- Le vendredi : de 8h à 12h (*17 & 24 septembre*).
- **Vendredi, le 1<sup>er</sup> octobre 2021**, le bureau sera ouvert **de 9h à 16h30 de façon continue**.

À NOTER : Il est possible de prendre rendez-vous avec la présidente d'élection pour déposer une déclaration de candidature.

**3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, il y aura élection aux jours et heures suivants :**

JOUR DU SCRUTIN : **Dimanche le 7 novembre 2021 de 9h30 à 20h**

JOUR DE VOTE PAR ANTICIPATION : **Dimanche le 31 octobre 2021 de 9h30 à 20h**

AUTRE JOUR DE VOTE PAR ANTICIPATION : **Samedi le 30 octobre 2021 de 9h30 à 20h**

### **Vote par correspondance**

**4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**

- Votre domicile n'est pas situé sur le territoire de la municipalité;
- Votre domicile est situé sur le territoire de la municipalité et :
  - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible sur le territoire, soit une résidence privée pour aînés inscrite au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*;
  - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un(e) proche aidant(e) domicilié(e) à la même adresse qu'une telle personne;
  - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin, soit le 7 novembre;
  - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car :
    - vous êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
    - vous avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur (teuse) de la maladie;
    - vous présentez des symptômes de COVID-19;
    - vous avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
    - vous êtes en attente d'un résultat au test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

La façon de faire une demande et sa validité varient selon votre situation :

- Si votre domicile n'est pas situé dans la municipalité, votre demande doit être faite par écrit et sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande.
- Si vous êtes domicilié(e) et que vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 12 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Nancy Deschênes.
6. Vous pouvez me joindre à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

**Présidente d'élection**

369, av. Principale, Dégelis, Qc G5T 2G3  
418 853-2332 #4669

Donné à Dégelis, ce 3<sup>e</sup> jour de septembre 2021

*Lise Ouellet*, présidente d'élection